

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 48 (1903)  
**Heft:** 9

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

---

XLVIII<sup>e</sup> Année.

N° 9.

Septembre 1903.

---

## DANS L'INFANTERIE

---

### Considérations générales.

Les nouveaux règlements pour l'infanterie, anglais, français et autrichien, cherchent à résoudre le redoutable problème qui s'impose à l'infanterie et qui devient toujours plus difficile à mesure que la technique des armes à feu se perfectionne : Amener les troupes assez près de l'ennemi qu'elles doivent combattre, pour dominer son feu et le réduire à l'impuissance, ou l'affaiblir assez pour permettre une attaque de vive force qui le chasse de ses positions, sans qu'elles éprouvent elles-mêmes des pertes de nature à compromettre ce résultat.

Les expériences faites par les Allemands tendent aussi à déterminer les conditions dans lesquelles ce problème peut-être résolu.

Ce n'est pas la guerre sud-africaine qui a posé la question ; elle existait auparavant ; mais cette guerre l'a rendue plus actuelle et a démontré combien il était urgent que l'infanterie se mit promptement en état de satisfaire aux nouvelles exigences qui lui sont imposées.

On ne saurait dire, toutefois, que l'on soit arrivé à des conclusions pratiques certaines — y arrivera-t-on d'ailleurs jamais avant qu'une guerre continentale, qui aura mis aux prises deux armées pourvues de moyens de guerre semblables et possédant une instruction militaire équivalente, fournisse les données expérimentales nécessaires ? — mais il se dégage du débat un certain nombre de leçons qu'il est bon de retenir.

*Le terrain et les formations.* — Plus que jamais les troupes d'infanterie devront utiliser toutes les ressources du terrain,